

Revalorisations salariales dans la Fonction Publique Hospitalière: l'entourloupe qui a un goût de déjà vu

Episode #01 "SUD Décrypte"

Alors comme ça, les hospitali-ers-ères, seraient enfin reconnu-es, traité-es et payé-es à leur juste valeur ?

Nous connaissons par cœur les stratégies de divisions du gouvernement, qui négocie avec les signataires du Ségur la casse de la Fonction Publique Hospitalière contre des augmentations insuffisantes et inégalitaires. C'est d'ailleurs pour ça que SUD Santé Sociaux a claqué la porte du Ségur avant sa signature.

Après avoir attribué une prime COVID inégale en post première vague, après nous avoir divisé-es autour de celles et ceux qui avaient droit aux 183 €, le gouvernement et les syndicats signataires du Ségur, sans surprise, nous réservent la même sauce indigeste.

Et donc ...

QUE DALLE pour les contractuel-les, puisque les directions ne sont pas contraintes à appliquer les nouvelles grilles pour les contractuel-les

QUE DALLE pour les ASH, qu'ils ne considèrent pas comme participant aux soins

QUE DALLE pour les filières techniques ou administratives, pour ces mêmes raisons

QUE DALLE pour les socio-éducatifs, les psychologues etc. , encore une fois ...

Ce n'est pas que nous soyons surpris-es, et ce n'est pas comme si on n'avait pas déjà compris que le but est de nous faire avaler petit à petit que ces professions seraient externalisables, sous-traitables, privatisables et ne doivent donc pas coûter trop cher à la découpe ...

Mais comme ça ne suffit pas... Vous reprendrez bien un peu de mépris ?

Même pour les "éligibles", la communication gouvernementale est suffisamment manipulatoire pour faire croire à des gains de plusieurs centaines

d'euros. Quand la com' est ainsi orchestrée et biaisée dans le but de se redorer le blason, on appelle ça un mensonge. Nous ne connaissons, à ce jour, ni les nouvelles grilles et ni les critères de reclassement des anciennes grilles vers les nouvelles si ce n'est que le "GAIN" moyen sera compris entre 23 et 54 euros ce qui suggère un reclassement dans les nouvelles grilles à l'indice le plus proche sans tenir compte de l'ancienneté !

Quant aux IDE qui avaient choisi de rester en catégorie B, celles et ceux qui souhaitent intégrer la catégorie A devront se soumettre à un concours sur titre. On vous donnera plus de précisions sur cette humiliation de plus quand nous en aurons.

Alors la com' gouvernementale s'adresse à qui?

Aux personnels soignants, médico-techniques et de rééducation recrutés-ées à partir d'octobre 2021 QUAND elles et ils seront stagiairisé-es. Mais on sait que certains établissements préfèrent user et abuser des contractuels en bafouant le statut et que toute l'organisation hospitalière, à fortiori celle à venir à l'issue des accords du Ségur, est conçue pour limiter les titularisations. On imagine donc très bien le temps interminable qu'il faudra alors pour enfin connaître les revalorisations tant promises. Finir sa carrière en exercice et en santé correcte à l'hôpital relève déjà de l'exploit rarissime, or c'est justement sur les fins de carrière que les plus hautes revalorisations sont promises dans les accords Ségur.

Même les collègues qui ont perdu l'odorat suite au COVID sentent venir l'arnaque de loin !

Et ce n'est pas fini. Car de l'entourloupe salariale à l'escroquerie sur nos conditions de travail, il n'y a qu'une marche, que l'on vous décryptera dans notre tout prochain tract.

